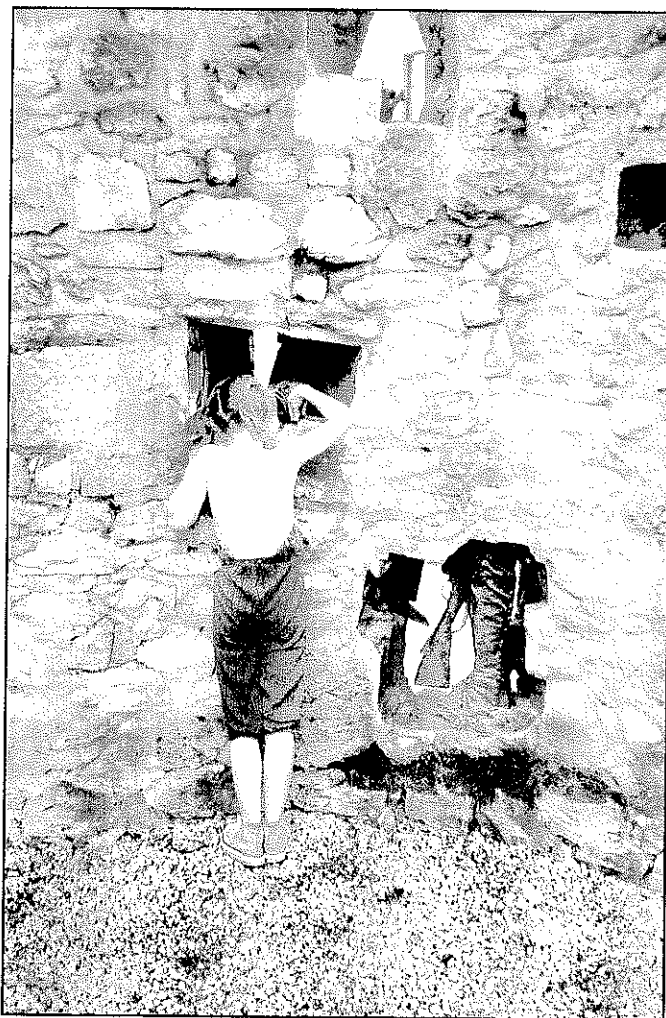


Gerpines

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL
DE L'ENTITÉ



Isis Chevalier : «Le monument aux Marcheurs»
1^{er} Prix de la catégorie secondaire supérieur

© Gerpines Environnement et Centre culturel de Gerpines – Photographie du concours annuel

Bimestriel
Octobre 2002

Numéro **172**



COMMUNIQUE DU COLLEGE ECHEVINAL

LES MEMBRES DU COLLEGE ECHEVINAL

Mr Roland MARCHAL, Bourgmestre - 071/50.30.91 - rmarchal@gerpennes.be

Police et Sécurité, cimetières, environnement, finances, gestion ressources humaines, fabrique d'église et laïcité, folklore.

Permanence : sur rendez-vous en téléphonant après 18h au 071/50.30.91. le samedi de 10h à 12h à la maison communale.

Mme Anne-Marie MOREAUX - BERNARD, 1ère Echevine - 071/43.59.59 - amoreaux@gerpennes.be

Affaires sociales, santé, personnes à mobilité réduite, tourisme, culture, fêtes et cérémonies, seniors, protocole.

Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Serge QUINTART, 2ème Echevin - 071/50.26.92 - squintart@gerpennes.be

Travaux, cellule égouttage, sécurité routière et mobilité, gestion du patrimoine.

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Mr Eric BEAUCLAIRE, 3ème Echevin - 071/50.49.00 - 0476/26.11.90 - ebeauclaire@gerpennes.be et E.Beauclaire@mrw.wallonie.be

Agriculture, urbanisme et aménagement du territoire, relations publiques, relations comités de quartier, informatique, affaires européennes, état civil.

Permanence : sur rendez-vous, le samedi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mme Béatrice TOUSSAINT-VERDIN, 4ème Echevine - 0476/69.08.45 - btoussaint@gerpennes.be

Enseignement et éducation civique, petite enfance, jeunesse.

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Joseph MARCHETTI, 5ème Echevin - 071/50.38.80 - jmarchetti@gerpennes.be

Sport, développement rural, gestion des salles communales et maisons de village, commerce, emploi.

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Mr Alain STRUELENS, Président du CPAS

Permanence : tous les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS, 31 rue des Ecoles ou à l'Hôtel de Ville les 2ème et 4ème samedis de 10 à 12 heures.

| | |
|--|-------|
| | |
| COMMUNIQUE DU COLLEGE ECHEVINAL | p. 3 |
| DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL | p. 5 |
| SOCIAL | p. 6 |
| C.P.A.S. | p. 6 |
| CULTURE | p. 7 |
| FESTIVITES | p. 8 |
| SYNDICAT D'INITIATIVE | p. 8 |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME | p. 9 |
| NATURE ET ENVIRONNEMENT | p. 10 |
| LE MAGNOLIA | p. 11 |
| SPORTS | p. 11 |
| CHASSE | p. 12 |

Fermeture des bureaux communaux à l'occasion des jours fériés.

Les bureaux communaux seront fermés les 1er, 11 et 15 novembre, les 4, 25 et 26 décembre ainsi que les après-midi des 3, 24 et 31 décembre 2002.

Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, une messe solennelle sera célébrée le 11 novembre 2002 à 11h en l'église Saint Michel à Gerpennes-centre.

L'Administration communale recevra ensuite les membres des associations patriotiques à la salle communale à 12h. La population est invitée à cette cérémonie et à arborer le drapeau national aux façades des maisons. Les enseignants de toutes les écoles de l'entité sont invités à sensibiliser leurs élèves à l'importance du souvenir de cette date. Elle engage les enseignants et les élèves à participer aux cérémonies de commémoration dans leurs villages respectifs.

Fête de la dynastie

Un TE DEUM solennel sera chanté le dimanche 17 novembre 2002 en l'église Saint-Michel à Gerpennes-centre à l'issue de la messe de 10h30.

Mobilinfo de la Région Wallonne

Les primes au logement, l'urbanisme, l'environnement, le surendettement, l'économie, les primes P.M.E., le Ravel, le social, les produits régionaux, la mobilité, l'aménagement du territoire,...

Ces thèmes vous intéressent ? Le Mobilinfo, ce minibus de la Région Wallonne sillonne les communes de Wallonie afin de répondre aux questions de la population.

Le Mobilinfo est à Gerpennes, dans la cour de la maison communale, chaque 2ème lundi du mois de 9 h à 13 h.

Pour tout renseignement complémentaire sur les permanences du Mobilinfo, vous pouvez former le numéro vert : 0800/11.901.

Le Collège rappelle à toutes les associations que l'octroi de subsides est subordonné aux demandes effectuées dans les délais. La date limite est fixée au 15 octobre pour permettre aux retardataires de réagir. Au-delà de cette date aucune demande ne sera prise en considération.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 AOUT 2002

le Conseil approuve à l'unanimité les procès-verbaux des séances.

A l'unanimité, le Conseil communal approuve les modifications budgétaires des Fabriques d'Eglises suivant tableau ci-dessous:

| | St Remi Gougnies | St Michel de Gerpinnes | St Léon de Lausprelle | St Martin d'Acoz d'Acoz |
|-------------------------|---------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------------|
| diminution des recettes | 100 €. | 5.318,58 € | 147,14 € | 305 € |
| diminution des dépenses | 100 € | 5.318,58 € | 147,14 €. | 305 € |

L'intervention communale n'est pas modifiée.

Le Conseil communal, approuve les statuts de l'asbl «Gestion de la Communauté du Pays de Charleroi, Val de Sambre et Sud Hainaut», et désigne ses représentants: Mme TOUSSAINT, Mrs MARCHAL et GENIESSSE, au sein du Conseil comme délégués de la commune. Cotisation de 30 € (10 € par délégué).

Le Conseil communal, à l'unanimité décide de passé des marchés ayant pour objet:

- l'achat d'un mini abri en bois pour le terrain de tennis de Loverval. (800 €).
- l'acquisition d'un nouveau programme de comptabilité et un nouveau programme salaires. (8002,63 €).
- l'installation d'un système de coupure d'alimentation dans la salle de Villers-Poterie. (3.719 €).
- le placement d'une alarme à la bibliothèque communale de Loverval (1.983 €).

A l'unanimité, le Conseil décide d'accorder à l'Institut Notre-Dame une participation financière dans l'accueil des élèves d'un montant de 4.131,55€ pour l'année scolaire du 1er septembre 2002 au 30 juin 2003.

Le Conseil Communal, décide d'acquérir à l'office central d'achat deux véhicules de type mini bus au moyen de la subvention accordée par la Région Wallonne dans le cadre de l'accueil extra scolaire aux fins de les mettre à disposition du Centre Coordonné de l'Enfance. Le Conseil communal, à l'unanimité décide de mettre à disposition d'Idég par bail emphytéotique un terrain communal sis à Loverval.

Par 11 voix contre et 8 abstentions, le Conseil décide de remplacer Monsieur Gilles-Ivan FRANKIGNOUL, administrateur démissionnaire du Centre Culturel par Monsieur Christophe DELBART.

Par 11 voix pour et 8 abstentions, le Conseil communal approuve la modification budgétaire n°1/2002 :

Service ordinaire.

| Recettes | | Dépenses | |
|-------------------------|---------------|--------------------------|--------------|
| Budget initial | 10.680.474,10 | Budget initial | 9.419.441,52 |
| Augmentation de crédits | 266.760,99 | Augmentation de dépenses | 473.541,28 |
| Nouveau résultat | 10.947.235,09 | Nouveau résultat | 9.892.982,80 |

Excédent: 1.054.252,29 €

Service Extraordinaire

| Recettes | | Dépenses | |
|-------------------------|--------------|--------------------------|--------------|
| Budget initial | 4.026.464,04 | Budget initial | 3.157.233,82 |
| Augmentation de crédits | 2.841.516,50 | Augmentation de dépenses | 2.447.540,48 |
| Nouveau résultat | 6.867.980,54 | Nouveau résultat | 5.634.774,30 |

Excédent: 1.233.206,24 €

Le Conseil, siégeant à huis clos, procède à la nomination de Melle DUCHESNE Nathalie, en qualité d'institutrice maternelle pour 28 périodes, à titre définitif.

Le Conseil, constate que Madame MALAISE Catherine se trouve de plein droit en disponibilité, pour cause de maladie.

Le conseil à l'unanimité, décide d'agréer les décisions par lesquelles le Ministre du culte de l'entité communale désigne Madame DAL Anne, en qualité de maîtresse de religion catholique.

Le Conseil à l'unanimité accepte la démission de Me TROCH Micheline, pour la mise à la retraite à la date du 31 mai 2002.

Le Conseil désigne Mesdemoiselles DELFOSSE Evelyne, PARROZZANI Isabelle, en qualité d'institutrice maternelle à titre temporaire.

Le Conseil communal, décide d'engager Mme Ingrid BROUCKE, en qualité d'agent contractuel subventionné pour exercer les fonctions d'éco-conseiller.

L'Association Faim et Froid de Gerpinnes vous ouvre ses comptes et collectera pour la première fois cet hiver les 22, 23 et 24 novembre.

Faim et Froid Gerpinnes a clôturé ses comptes le 30 juin.

Grâce à vous, au cours de l'hiver dernier, 9.578 € et 4.800 kg de vivres ont été récoltés contre 8.424 € et 5.973 kg l'année précédente. Pour la seconde fois en quinze ans, nous sommes en net recul. En effet, si la somme est supérieure, ce n'est que grâce à l'apport de 1.570 € résultant de la soirée de réveillon organisée par la Commune de Gerpinnes et soutenue par de généreux donateurs et bénévoles.

Et pourtant la misère ne recule pas. Au début de l'hiver, il a fallu refuser des demandes de chauffage, et aujourd'hui, nous voyons réapparaître des demandes d'aide alimentaire résultant à la fois de la diminution des collectes et d'une augmentation des besoins. L'hiver précédent, 9.537 € avaient pu être consacrés au chauffage, 6.666 seulement cette fois et 1.400 d'aide alimentaire sont venus s'y ajouter. Les frais sont tombés de 414 à 378 € et ne représentent donc toujours que 2,3 % du total distribué, si on valorise les vivres.

Faim et Froid Gerpinnes ne pourra jamais que redistribuer ce que vous voudrez bien lui confier. La prochaine collecte est prévue pour les 22, 23 et 24 novembre.

Il convient enfin de signaler, que l'exonération fiscale a été portée de 1000 FB à 30 €, pour les dons versés par le compte 630-01180000-10 d'Arc-en-Ciel 1170 Bruxelles avec mention «Projet n° 7».

DON DE SANG

Si vous saviez que quelques minutes de votre temps peut sauver une vie, le feriez-vous ???

Vous avez entre 18 et 65 ans, vous êtes en bonne santé, vous pouvez nous aider !!!

Nous avons besoin de sang !

Le Centre de Transfusion de Charleroi en collaboration avec la Commune de Gerpinnes organise des collectes de sang près de chez vous, venez nous rejoindre.

Qui peut donner du sang ?

Toute personne de 18 à 65 ans, de plus de 50 kg et en bonne santé.

Comment donner du sang ?

Vous vous présentez lors d'une collecte de sang.

Avant le don, vous devrez remplir un questionnaire médical et vous aurez un entretien avec le médecin. Il vérifiera votre tension artérielle et s'assurera de votre aptitude à donner du sang. Le don peut être refusé ou reporté en cas de prise de certains médicaments, de grossesse, de maladie, de voyage, etc....

Ensuite, l'infirmière place l'aiguille dans le pli du coude. Cela n'est pas plus douloureux qu'une simple prise de sang.

Lors du prélèvement, des échantillons sont recueillis afin d'effectuer des analyses. Si une anomalie est détectée, vous serez averti dans les jours qui suivent le don.

Pendant la période de repos qui suit le don, une collation vous sera offerte.

Une carte de donneur reprenant votre groupe sanguin vous parviendra dans le mois qui suit votre don.

Une invitation pour un nouveau don vous sera envoyée après environ 3 mois.

Un peu de solidarité,

Un peu de vous-même,

Un peu de votre temps,

Une vie sauvée.

Le matériel est stérile et à usage unique, il n'y a donc aucun risque d'être infecté par le virus du sida ou de l'hépatite en donnant du sang.

Prochaine collecte :

Gerpennes : Le 7 octobre 2002 Salle communale, place des Combattants de 14h à 19h.

Vous avez une question, une inquiétude, contactez-nous : Centre de Transfusion : 071/532.999

Renseignements médicaux : 071/532.991

CPAS

DIMANCHE 27 octobre 2002 à partir de 16 heures à la Salle communale, place des combattants **Goûter annuel des 3 X 20** organisé conjointement par l'administration communale et le C.P.A.S.

L'entrée au spectacle est **gratuite**; tarte, café, pousse-café seront offerts gracieusement

Les personnes désireuses de bénéficier d'un transport sont priées de se manifester au C.P.A.S pour le mardi 22 octobre à 16 heures au plus tard au numéro d'appel : 071/50.29.11.

Consultations juridiques :

Les consultations juridiques sont organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S de Gerpinnes. L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus. Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherches. Les prochaines consultations auront donc lieu les mardis **05 novembre 2002, 10 décembre 2002, 07 janvier 2003, et 04 février 2003.**

Les consultations sont assurées par un Avocat du barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de Gerpinnes.

Nouveau au C.P.A.S

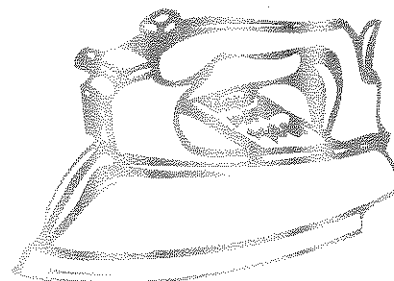
Depuis le mois de mai 2002, un service de repassage destiné aux habitants de Gerpinnes fonctionne.

Il est accessible de 8 heures à 16 heures chaque jour ouvrable.

Tarif à la pièce.

Si vous êtes seul(e) ou si vous éprouvez des difficultés de déplacement, il est possible de faire enlever à domicile le linge à repasser.

Comment? Très simple, Monsieur Barbé attend votre appel au 071/50.27.71.





DEVENIR GARDIENNES D'ENFANTS

Vous êtes femme au foyer
 Vous habitez l'entité de Gerpinnes
 Vous souhaitez une activité à domicile
 Vous aimez vous occuper d'enfants



Vous pouvez devenir gardienne d'enfants dans le cadre du Service de gardiennes encadrées « Coccinelles », organisé par le C.P.A.S de Gerpinnes.

Vous recevrez une indemnité forfaitaire par jour par enfant, une formation assurée par le service.

Vous bénéficierez d'une exonération fiscale et prochainement d'un nouveau statut.

——Intéressée——

Madame Moulu - assistante sociale – responsable du service attend votre appel au 071/50.29.11, ou mieux encore, votre visite au C.P.A.S : 31, Rue des Ecoles – 6280 ACOZ.

Une réserve de candidature sera mise en place.

CULTURE

Centre culturel de Gerpinnes Rue de Villers, 61- 63 à Gerpinnes

Tél. 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 – Fax 071.50.13.83 • Adresse électronique gerpinnesculture@swing.be

6ème fête des enfants le 19 octobre 2002 à la Salle communale de Gerpinnes-centre

Le Centre culturel propose cette année une nouvelle formule pour la fête des enfants : En la salle de Gerpinnes-centre à 15 heures, un spectacle animé par Elastique, clown des temps modernes, acrobate, magicien, jongleur à ses heures perdues. Petits et grands passeront des moments de rire et d'émotion!

Quelques groupements de l'entité de Gerpinnes seront présents pour vous faire découvrir leurs activités et leur programme destiné aux jeunes.

L'entrée pour le spectacle est fixée à 4 euros et comprend, pour les enfants, un goûter et pour les adultes, un ticket boisson.

Des tickets de réservation pour le spectacle seront disponibles à partir du 28 septembre au Centre culturel de Gerpinnes, 63 rue de Villers à 6280 à Acoz-Laupsprelle

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous au 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26.

Cette activité est organisée parallèlement et en partenariat avec Place aux enfants dont nous serons hôte d'un jour le samedi matin.

Stage créatif pour enfants Toussaint- Noël 2002

Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre, le Centre culturel propose 4 jours d'ateliers créatifs sur le thème «Entre sorcières et dragons». Les enfants de 4 à 10 ans pourront concocter des potions magiques pour combattre les dragons, se déguiser, se maquiller, inventer des formules magiques... Ceci en plus de bien d'autres activités ludiques ou récréatives et des ateliers gourmandises, conte, sorcellerie pour tous.

Du lundi 23 au vendredi 27 décembre (férié le 25), 4 jours d'ateliers créatifs sont proposés aux enfants de 4 à 10 ans sur le thème «Ateliers en fête». Les enfants pourront fabriquer eux-mêmes les cadeaux qu'ils offriront. Ils inventeront des objets qui décoreront leur sapin de Noël de mille étoiles!

Une animation conte et reliure sera proposée aux plus petits, le tout dans une ambiance familiale.

Nos stages sont encadrés par une équipe professionnelle, avec la participation du service provincial de la jeunesse et du service des animations de la Province du Hainaut.

Frais d'inscription, 32,50 euros pour les 4 jours; 22,30 euros pour un frère ou une sœur.

Stage «jeunes reporters de télévision»

D'ici la fin de l'année un stage «Jeunes reporters de télévision» sera proposé pour les 11-13 ans, pendant les congés de Toussaint ou de Noël suivant le nombre d'inscrits. Stage d'initiation à la prise de vues au caméscope, à la prise de son. Et aussi, réalisation d'interviews, montage d'un petit film sur ordinateur, présentation du film à un public... Le nombre d'inscriptions est limité à six enfants par stage. Frais d'inscription identiques à ceux du stage «4-10 ans». La réduction s'applique aussi pour des frères et sœurs inscrits dans chacun des deux stages.

13ème exposition biennale des artistes de l'entité

Elle se déroulera du samedi 30 novembre au dimanche 8 décembre prochain en la salle Pouleur, rue des écoles, 30 à Acoz.

Cette exposition est ouverte à tout artiste (peinture à l'huile, aquarelle, peinture sur soie, fabrication de bijoux, sculpture, dessin...).

Les renseignements pour la participation à cette exposition peuvent être obtenus auprès du Centre culturel.

Centre de documentation scolaire

Elocution, travail de géographie, de sciences ou autre à remettre. : le Centre culturel met à la disposition des élèves un centre de documentation reprenant plus de 60.000 références d'articles, dossiers et documents sur les thèmes les plus variés.

Un simple appel téléphonique au centre et un délai de trois jours pour permettre à la documentaliste d'effectuer la recherche informatique et les documents permettant de réaliser un travail de qualité sont disponibles au Centre! Ces documents prêtés sont mis à la disposition des élèves pour une durée à déterminer lors du prêt.

Le nombre de demandes étant très important, il est utile de penser assez tôt à réserver son prêt de documents.

Nous pensons utile de rappeler que le centre de documentation est un outil de recherche d'informations qui peut aider l'élève à concrétiser son travail et non pas à le réaliser à sa place.

Certains documents relatifs, par exemple, à l'histoire de l'entité, dont quelques-uns assez rares, ne peuvent être prêtés. Ils seront consultés sur place moyennant rendez-vous pris auprès de la documentaliste, et exclusivement de cette manière.

Gerpennes

Le cercle dramatique « L'EQUIPE » de Gerpennes présente les 22,23 et 29 novembre à 19 h00 et les 30 novembre et 1er décembre à 16 h00 (bureau à 18h30 et 15h30)

Li makrale du bos du Scu

Comédie fantastique en un acte de Michel ROBERT mise en scène par l'auteur.

Drole di quènte au Grognon

Comédie gaie de Jacques JADOT d'après Ray CONNEY adaptée en carolo par Jacques Barry et mise en scène par Pierre YERNAUX.

FESTIVITES

Le comité et les musiciens de la fanfare royale d'Acoz vous invitent à participer à leur SOUPER OBERBAYEN, le samedi 2 novembre 2002 à 19h30 en la salle communale, place des Combattants à GERPINNES.

Menu choucroute ou assiettes ardennaise 12 Apéritif et dessert compris.

Réservation chez Léon Gérard 071/50 21 41 pour le 26 octobre au plus tard.

Animation musicale assurée par l'Orchestre Oberbayen de la Fanfare.

La toute nouvelle Association des Commerçants et Indépendants de Gerpennes-centre organise le samedi 14 décembre prochain une «Veillée de Noël» dans l'artère principale, d'est-à-dire Avenue Reine Astrid, Places du Perron et des Halles, Avenue Albert 1er, ceci dans le but de créer une ambiance chaleureuse et conviviale au cœur de la localité.



Programme du 2ème semestre 2002 :

Un nouveau dépliant touristique est disponible au bureau du SI

Celui-ci présente les différentes potentialités de notre fabuleuse entité et servira à informer les touristes lors de foires ou de salons.

Edition d'un guide touristique lié au tour Sainte Rolende

Est disponible au modeste prix de 5 € pour un recueil en polychromie de 32 pages, son titre : « Le Pèlerin Randonneur » est évocateur. Il présente la difficile particularité d'allier les informations liées au culte de la Sainte et la toponymie du tracé du tour.

Journées du Patrimoine

Ces 7 et 8 septembre ont eu lieu les 14ème Journées du Patrimoine. Cette deuxième participation est une réussite. Au cours de ces deux jours nous avons mis en exergue le patrimoine rural de Gerpennes. Un parcours permettait de découvrir les différents châteaux-fermes du centre de Gerpennes mais aussi de l'entité. L'itinéraire se terminait par la visite, à la ferme Saint Pierre, d'une exposition dédiée au labeur paysan. Cette manifestation a attiré plus de 150 personnes le week-end et ce sont 200 élèves qui, Le lundi, ont visité l'exposition et les fermes.

Nous avons profité de ces journées pour remettre, les prix gagnés lors de la foire verte ; un bon de 125 € pour Madame Dubru de la part du Syndicat d'Initiative et un bon de 62 € offert à Madame Bockoltz par le Magnolia.

Site WEB du Syndicat d'Initiative de Gerpennes

Promenez-vous dans les différentes rubriques à l'adresse : <http://www.si-gerpennes.be>

Vous recherchez des informations (associatives, historiques, administratives ou commerciales) sur l'entité de GERPINNES, consultez notre site Web.

Les associations gerpinnoises peuvent y placer les renseignements les concernant gratuitement.

Il suffit d'en faire la demande à l'adresse du Syndicat d'Initiative avec les renseignements suivants: Nom de l'association, Nom et adresse de la personne de contact et le genre d'activité. Eventuellement, vous pouvez y joindre le calendrier de vos activités.

Adresse Email du SI : info@si-gerpennes.be

Marché de Noël

Bloquez d'ores et déjà la date du **14 décembre** de 17 à 24h, pour faire vos achats de fin d'année au marché de Noël.

Nous vous communiquerons plus d'informations dans le prochain bulletin communal.

Cercle Philatélique Gerpinnois

Le Cercle philatélique gerpinnois sera heureux de vous accueillir chaque 1er mardi du mois à 19h à la salle communale de Gerpinnes-centre.

Vous pourrez y acheter tout le matériel nécessaire ainsi que des séries de timbres en bénéficiant d'une remise importante.

Exposés, tombolas, bonne ambiance sont d'office au rendez-vous. Expertise gratuite de vos collections.

Nous sommes de plus en plus nombreux, venez vite nous rejoindre !

Pour tout renseignement : Tél. 071/50.24.36 - 071/50.36.33

NOUS VOUS ANNONÇONS DÉJÀ, LA 13ÈME BOURSE D'ÉCHANGES

LE SAMEDI 8 MARS 2003 DE 9 À 18 H, AU COLLÈGE SAINT AUGUSTIN, AVENUE ASTRID 13

A MENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Le Permis d'environnement et CWATUP optimisé sont opérationnels depuis le 1er octobre 2002

les communes sont donc appelées à mettre en œuvre une réforme globale faite d'un CWATUP optimisé et d'un permis d'environnement.

Le CWATUP optimisé

Le texte a été voté au Parlement le 11 juillet 2002 et a été publié au Moniteur pour son entrée en vigueur.

Outre l'abandon du caractère conforme de l'avis du fonctionnaire délégué, les modifications essentielles de cette réforme sont les suivantes:

- suppression du coefficient de saturation permettant la mise en œuvre des zones d'aménagement différé et remplacement par un programme communal;
- mise en œuvre d'un système d'évaluation des incidences sur les plans;
- instauration d'une procédure de certification;
- procédure du 1er avis adaptée pour offrir une information le plus en amont possible;
- possibilité d'abroger les PCA antérieurs à 1962. En outre les PCA pourront contenir les délimitations de lots à créer;

Le permis d'environnement

Le permis d'environnement draine avec lui une procédure assez neuve rompant d'avec le traditionnel (et fort ancien) RGPT: permis unique regroupant autorisation d'exploiter et permis d'urbanisme.

Vous avez des projets, ATTENTION!!!

En effet, il arrive trop souvent que certains mettent en œuvre des travaux et nous demandent par la suite une régularisation. Cette procédure est tout à fait critiquable et à proscrire. Outre, l'impossibilité de

régulariser, il est anormal de croire que c'est plus facile d'obtenir gain de cause en mettant les décideurs devant le fait accompli. Aussi, il est de notre devoir de vous signaler qu'agir de la sorte, c'est souvent investir à fonds perdus et peut être générateur de frais supplémentaires dans le cadre de travaux de remise en état des lieux dans son pristin état.

Sachez que pour la plupart des travaux, **vous avez besoin d'une autorisation**. Il est vrai que la procédure varie en fonction de différents paramètres, selon, que vous envisagiez des travaux dans le périmètre d'un lotissement, d'un PCA, d'une zone protégée ou régie par le règlement général des bâtisses en site rural ou en dehors de tous ces supports légaux. De plus, le schéma de structure en travaux actuellement précisera d'avantage les obligations dans la destination des lieux.

La gestion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme est complexe au vu de ce qui vient de vous être précisé, et c'est pour cette raison, que nous ne pouvons que vous conseiller de vous renseigner auprès de nos services sur vos obligations en cas de projet de modification du relief du sol, de transformations et de constructions diverses (velux, ouverture de baie, abris jardin, serre, abris pour animaux, muret d'enceinte, piscine, terrain de tennis, etc.)...

Le Collège face à ses nouvelles attributions rappelle que chaque gerpinnois est en droit de réclamer une stricte égalité et surtout un respect des règles.

Le Collège fera preuve de fermeté quant aux infractions commises. Aussi, il en va de votre intérêt de respecter la procédure en vigueur.

Convaincus, qu'un grand nombre de citoyens sera sensible à cet aspect des choses, nous vous rappelons que notre rôle est de gérer en s'inspirant de la notion d'**intérêt général**. L'Aménagement du territoire et l'Urbanisme est une matière qui doit être gérée avec une vue sur le très long terme.

Le prochain bulletin communal paraîtra le 9 décembre. Vos articles doivent nous parvenir pour le 5 novembre 2002.

Adressez vos documents par mail à l'adresse: ebeauclaire@gerpinnes.be, ou sur support informatique (disquette 3.1/2 ou CD-RW) accompagné du support papier. A l'attention d'Eric BEAUCLAIRE, Echevin chargé des relations publiques. La priorité est réservée aux articles transmis sur support informatique.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers

A) Collectes hebdomadaires des immondices:

- **Lundi** pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
- **Mardi** pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnyes, Hymiée, Villers-Poterie.

En raison du jour férié du 11/11/2002, la collecte prévue ce jour s'effectuera le 09/11/2002.

B) Collectes sélectives :

| | papiers et cartons | verre |
|---|--|------------------|
| Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval | Lundi 07/10/2002 Lundi 04/11/2002 Lundi 09/12/2002 | Lundi 04/11/2002 |
| Fromiée, Gerpinnes-Centre, Gougnyes, Hymiée, Villers-Poterie. | Mardi 08/10/2002 Mardi 05/11/2002 Mardi 10/12/2002 | Mardi 05/11/2002 |

Le parc à conteneurs Rue J.J. Piret à Joncret (Tel.: 071/50.30.07) est ouvert de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi.

A l'occasion des jours fériés, le parc à conteneurs sera fermé les Vendredi 01/11/02, Samedi 02/11/02, Lundi 11/11/02 et Mercredi 25/12/2002.

Semaine de l'arbre 2002 - Année du châtaignier

Cette année notre commune a été sélectionnée par la Région wallonne pour participer à l'opération de distribution gratuite d'arbres et ainsi faire honneur au vieil adage «A la Sainte Catherine, tout arbre prend racine».

Cette opération s'effectuera le samedi 23 novembre au parc Saint Adrien à Gerpinnes; différentes essences vous seront proposées et notamment celle mise à l'honneur cette année: le châtaignier.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter madame Broucke au 071/50.90.34.

Vivons l'eau !

En mars 2002, le WWF a lancé une vaste campagne de sensibilisation à l'utilisation durable de l'eau.

Cette campagne intitulée « Vivons l'eau ! » s'articule autour d'un kit distribué gratuitement sur demande et qui est aujourd'hui disponible.

Le kit « Vivons l'eau ! » contient une série d'informations sur l'eau et des conseils pratiques pour contrôler la consommation des ménages et leur impact sur la qualité de l'eau. Des bandelettes-tests sont également fournies. Elles permettent de mesurer le taux de nitrates et la dureté de l'eau.

Si vous souhaitez disposer de ce kit, n'hésitez pas à contacter le service environnement de la commune au 071/50.90.34.

TOUTES LES SOLUTIONS POUR VOUS DEPLACER DANS VOTRE REGION

EN TRANSPORTS EN COMMUN

0800.90.172

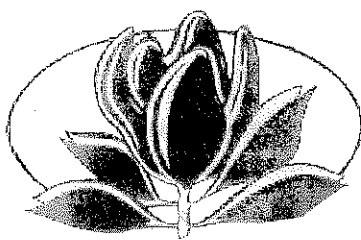
Solidarité Navetteurs - Maison de la Mobilité asbl vous informe sur les itinéraires et horaires **des bus TEC dans la Région du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.**

Solidarité Navetteurs - Maison de la Mobilité asbl vous renseigne également sur les trajets et horaires **des trains dans toute la Belgique.**

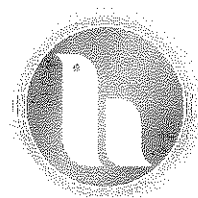
Appelez gratuitement la Maison de la Mobilité au 0800.90.172, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Grand merci à tous les annonceurs chez qui nous vous recommandons

vos travaux et achats...



le magnolia



Conférences organisées par le Cercle horticole Régionale « LE MAGNOLIA »
Avec le soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles de la province du Hainaut
Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de l'Agriculture

Entrée gratuite - Invitation cordiale à tous. Les conférences sont fixées à 19h30 et celles-ci débutent à l'heure précise

| | Gerpennes salle communale Rue Schmidt. | Loverval salle paroissiale Place Brasseur. | Villers-Poterie salle des fêtes Rue des Presles 61 | Joncret salle Mélot Rue J.J.Piret. |
|--|--|--|--|--|
| M. GODEAU - Maladie et ravageurs des arbres fruitiers. | Le 11/10/2002 | Le 14/10/2002 | | Le 21/10/2002 |
| M. AUGUSTINUS - Décorations florales par les bulbeuses | Le 08/11/2002 | Le 11/11/2002 | Le 11/12/2002 | Le 16/12/2002 |
| M. MATHEYS - Les plantes bisannuelles | Le 06/12/2002 | Le 09/12/2002 | Le 13/11/2002 | Le 16/12/2002 |
| M. HANOTIER - Plants et plantes aquatiques. | | | Le 16/10/2002 | |

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages il suffit de verser la cotisation annuelle de 4 € au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28

SPORTS

KARATE GERPINNES

Salle des Fêtes de Gerpinnes Centre Place des combattants Rens:
0497/25.12.14.

Lundi et Mercredi

Enfants - de 13 ans : de 17h30' à 18h30'

Adultes : de 18h30' à 20h

Apprentissage du contrôle de son corps, de son équilibre, de son esprit...

Travail en groupe. Apprentissage du respect.

Développement de la technique, de la condition physique, de la souplesse, de l'esprit, ...

Entraîneur: Lowie Olivier 3ème Dan Shotokan (plus de 18 ans de pratique)

Compétiteur international de 1993 à 1998 et Champion de Belgique par Equipe de 94 à 99

Pompes funèbres DONATI-LAMBOT

Funérarium

Rue de Villers 47 - COUILLET
☎ 071.43.20.26

Funérarium à GERPINNES

Rue Albert 1^{er} 25 - ☎ 071.50.16.06

CHASSE

COMMUNE DE GERPINNES

SAISON DE CHASSE 2002-2003

DATES DES BATTUES

| LIEU | TITULAIRE DU DROIT DE CHASSE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE | JANVIER |
|------|---------------------------------|---------|----------|----------|---------|
|------|---------------------------------|---------|----------|----------|---------|

PROPRIETES COMMUNALES

| | | | | | |
|--|---|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Mettet : Bois de Biesme | M HIGUET Léon 8, rue des Rabots 6220 FLEURUS | 01-06-11-19-25 | 01-11-17-22-30 | 14-21 | |
| Lot 1 : Terre et pâture à Bouffioulx | M JAUMART Roland 141, rue Solvay 6200 BOUFFIOULX | Chasse à la botte Pas de battue | Chasse à la botte Pas de battue | Chasse à la botte Pas de battue | Chasse à la botte Pas de battue |
| Lot 2 : Bois de Scu | M LEGROS Daniel 4, allée de la Fontaine 5651 BERZEE | 06-27 | 10-24 | 01-15 Chasse à la botte | |
| Lot 3 : Bois et plaine d'Hymiéc | M DUMONT Michel 26, Bd. Audent 6000 CHARLEROI | 27 | 30 | | |
| Lot 4 : Bois et plaine de Fromiée | M DUMONT Michel 26, Bd. Audent 6000 CHARLEROI | 27 | 30 | | |
| Lot 5 : Bois de Gougnyies | M ZANETTE Robert 164, rue de Châtelet 6120 NALINNES | 14-28 | 11-25 | 19 | |
| Lot 6 : Plaine d'Acoz | M ORHAN Turkoglu 7, rue des Passereaux 6041 GOSSELIES | Pas de battue | Pas de battue | Pas de battue | Pas de battue |
| Lots 7, 8 et 9 : Bloc forestier des bois privés et communaux d'Acoz-Joncret et Villers-Poterie | M RODELET Benjamin 127, Chsée de Bruxelles 6020 Charleroi | A la date du 10/09/2003, l'intéressé ne nous a pas fait parvenir les renseignements requis. | | | |

PROPRIETES PRIVEES

| | | | | | |
|---|---|-------------|----------|-------|-------------|
| Bois DAFPE | M RECLOUX Rue du Chemin de fer 39 7160 Chap.-lez-Herlaimont | 06-20 | 03-10-24 | | |
| Forêt domaniale du Tournibus | M RUTH Jacques 7, rue du Fau 5640 Biesmerée | 01-12-21-28 | 09-25 | 09 | |
| Plaine de Acoz, Joncret et Gerpinnes | MM Delisée Michel FAUCHET Jean-Claude, rue du Pré Barré, 74 6280 Gerpinnes | 20 | 03-17 | 03-17 | 05-12-19-26 |

! L'accès et la circulation en forêt sont interdits à toute personne (même y travaillant) les jours de battues.

*Faites confiance aux commerçants
de votre commune*

Qualité...

Sérieux...

Expérience...

A votre service 365 jours l'an



**Ce bulletin est réalisé par la
s.a. INROMA
Rue Saint-Roch 59 - Fosses-la-Ville**

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au **071.71.32.91** ou faxez au **071.71.15.76**
• E-mail : inroma@skynet.be

*Votre délégué commercial M. Dequenne
se fera un plaisir de vous rencontrer
GSM 0478.42.61.81*